

Insurrection légale ?

jeudi 28 mai 2020, par [René MERLE](#)

"Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs".

Ainsi lisait-on dans la Constitution de l'An I (1793), article 35.

Mais il est vrai que cette constitution ne fut jamais appliquée, et que par une insurrection parlementaire « légale » menée par les modérés manipulés par les pourris, ces "terroristes" à peine repentis et ivres de pouvoir, de jouissance et de fric, Robespierre et Saint-Just furent promptement éliminés...



Par contre, il est évident que certaines « portions du peuple », et notamment du peuple de Paris, mais pas seulement, mettront en œuvre cet article 35, de 1830 à 1871, en passant par 1832, 1839, 1848, 1849, 1851...

Avant l'insurrection prolétarienne de 1848, les Bonnes Âmes républicaines s'empressèrent de signifier au prolétaire, qui tient d'une main le fusil et de l'autre le bulletin de vote, que désormais le bulletin de vote doit primer.

Sur la fameuse gravure de Bosredon le prolétaire montre le fusil, "ça, c'est pour l'ennemi du dehors", et prend son bulletin de vote : "pour le dedans, voici comme l'on combat loyalement les adversaires"...

Bis repetita après le grand massacre des Communards de 1871, les Bonnes Âmes républicaines s'empressèrent de dire au Peuple : « Vous êtes désormais des citoyens majeurs, vous disposez du droit de vote par lequel vous pouvez faire satisfaire vos revendications, si elles sont légitimes. La page des insurrections est définitivement tournée, place désormais à celle du suffrage universel »... Un suffrage universel que ces Bonnes Âmes n'imaginaient pas pouvoir être étendu à l'éternel féminin !

De bonne ou de mauvaise grâce, tous les tenants du mouvement social (anarchistes exclus) s'engagèrent sur cette voie, avec l'illusion sans cesse reportée qu'un jour adviendrait où, par la voie des urnes, se concrétiserait l'espérance d'une vraie République démocratique et sociale [1]...

Espérances socialistes maintenues et confortées par l'obtention progressive de mesures sociales décisives qu'il avait fallu arracher de haute lutte, mais espérances toujours inabouties quant au but suprême.

Si la barricade et le fusil avaient été les compagnons des républicains avancés et des socialistes d'avant 1871, la longue plume qui s'ensuivit les leur avait fait oublier.

Le fusil se retrouva dans les mains des fils du peuple entre 1914 et 1918, pour une guerre dont ils n'étaient pas responsables, mais que, dans leur immense majorité, ils crurent bon de mener au nom de la Patrie.

Il fallut le viol de la République par la revanche des « Blancs » en 1940, pour que revienne l'idée d'une résistance populaire armée, et d'une insurrection.

Mais ce fusil qui s'était retrouvé dans des mains populaires se retrouva aussitôt dans les mains de ces fils du peuple engagés, de gré ou de force, dans les guerres coloniales de l'après-1944...

Triste destin d'une génération et de ses enfants qui, après avoir lutté pour sa Libération, se trouvèrent embarqués dans le combat contre la libération d'autres peuples.

La page est enfouie, sinon occultée, et les générations qui s'ensuivirent crurent pouvoir faire leur vie sans en tenir compte.

Sans réaliser qu'à l'échelle de ce XXe siècle hégémonique finissant, ce pêché capital (et pour beaucoup involontaire) avait pour longtemps annihilé la possibilité d'une vraie résistance, sinon celle du verbalisme creux.

Nous avons dépassé la fin de ce cycle, et un autre cycle advient, dont la donne nouvelle nous ouvre d'autres espérances.

À leur façon, Bonnets rouges et Gilets jaunes se sont spontanément inscrits dans la tradition insurrectionnelle...

Le pouvoir leur a répondu par un appel à la légalité et au recours, unique, du suffrage universel, qu'il s'applique évidemment à manipuler.

Mais au lendemain du déconfinement, si tant est que la colère populaire accumulée fasse exploser l'anesthésie macronienne [2], quel sera notre véritable recours à la démocratie ? Quels pièges saurons-nous écarter ? Évidemment, nous ne sommes pas aux États-Unis, en Hongrie ou au Brésil, où la démocratie électorale a donné les résultats que l'on sait. Mais quand même... Notre vieille nation a toujours connu des secousses inattendues... Je fais mien le dernier commentaire de Gérard Pavillon sur ce site [3] :

"Finalement mérite-t-on la démocratie ?"

Notes

[1] En la matière les socialistes allemands, puis français et italiens, s'engouffrèrent dans une voie que leurs homologues britanniques pratiquaient déjà empiriquement. Je reviendrai peut-être sur tout cela, au risque de lasser mon lecteur d'une overdose de retropolitique

[2] Le correcteur de langage, dont nous connaissons tous l'humour, ne cesse de me presser d'écrire "macédonienne".

[3] Cet article a été publié sur mon site "Points de vue & documents"